

Fiche récapitulative

USSA23 | Pratiques d'accompagnement éthiques, bien-traitantes et innovantes destinées aux personnes âgées : mobiliser les thérapies non médicamenteuses, les méthodes relationnelles



70

Total d'heures d'enseignement



7

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

Programme

Comprendre la bientraitance et la mettre en oeuvre à chaque instant

Se mettre à la place de la personne âgée, comprendre sa réalité, l'accepter et rester empathique tout en restant professionnel

Prendre soins de la personne au quotidien

Participer à l'organisation et à la réalisation de prévention de la perte d'autonomie et au repérage des fragilités de l'avancée en âge

Identifier l'aménagement de l'espace adéquat pour préserver l'autonomie des personnes à domicile et en établissement

Garantir des relations de qualité avec les personnes grâce à la compréhension de ses craintes et souffrances

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Objectifs

Mettre en oeuvre des pratiques bien-traitantes au quotidien et mobiliser l'empathie pour améliorer qualité de l'accompagnement et qualité de vie au travail

Mettre en oeuvre des pratiques adaptées d'accompagnement, de sécurité et de prévention grâce à la compréhension du quotidien de la personne âgée

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves.

Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formation](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Cette unité d'enseignement n'est valorisable que dans cette certification.

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite